

CHOLET - CHOLETAIS

Bac : « On va profiter maintenant »

Les résultats du bac sont tombés, hier matin. Au lycée Renaudeau, à Cholet, l'ambiance était entre stress et détente. Nous avons rencontré quelques bacheliers.



Anouk et Inès ont obtenu une mention Très bien. PHOTO: CO - A. PATARIN

Si au fur et à mesure des années le baccalauréat a changé de nombreuses fois de formule, il y a bien une chose qui, elle, ne change pas. Certainement la partie la plus stressante pour les jeunes bacheliers, l'annonce des résultats s'est une nouvelle fois déroulée dans la joie et la bonne humeur, réunissant élèves, parents et enseignants. Hier, au lycée Renaudeau à Cholet, une petite foule d'élèves était massée, dès 9 h 30, dans le hall principal où étaient affichés les précieux sésames.

« On va pouvoir profiter »

Assis sur des marches en hauteur, Nolan et Mohamed, 18 ans, regardent ce brouhaha avec un petit sourire aux lèvres. Tous deux diplômés, ils n'auront pas besoin de passer les rattrapages à partir du 9 juillet et peuvent souffler. « On va pouvoir profiter maintenant », sourit Nolan après avoir vu ses résultats « L'HGGSP (Histoire géographie géo-



Cholet, lundi 8 juillet. Nolan (à gauche) et Mohamed (à droite) sont bacheliers. Un résultat qui donne le sourire aux deux lycéens. PHOTO: CO - ANTONIN PATARIN

politique et sciences politiques), comme la philosophie étaient durs, mais je pense avoir bien géré la SVT », souligne-t-il ensuite. De son côté, Mohamed était plus soucieux avant les épreuves, mais au final, il peut repartir fier de lui avec son diplôme. « Je savais que j'allais me casser la gueule en HGGSP et en philosophie. Je comptais sur le grand oral, mais j'ai oublié ma conclusion », lâche-t-il en rigolant. « Au final je l'ai, du coup ce n'est pas grave ».

De leur côté, Anouk et Inès, bacheliers également, avaient un grand sourire aux lèvres après les résul-

tats. Toutes deux admises avec la mention Très bien, elles vont pouvoir se concentrer sur la suite : la fac. Si la première, avec un profil plutôt littéraire (HGGSP/SES (Sciences économiques et sociales)), va s'orienter vers la fac de droit, la deuxième, avec sa sensibilité scientifique (physique chimie/SVT), rejoindra la fac de santé d'Angers. L'attraction de la journée, c'était également l'affichage collectif des résultats. L'occasion pour les élèves de se revoir, en dehors de la période scolaire, mais aussi de partager cet instant assez symbolique avec ses

amis, ses proches, ses professeurs. « C'est bien car ça fait vivre le lycée, argumente Nolan. On peut retrouver ses amis et partager tous ensemble. On est un peu déçu pour ceux qui vont aux rattrapages mais c'est comme ça ». Pour Inès, cet instant est à mettre en parallèle avec les résultats du brevet. « C'est mieux que pour le brevet. On était devant notre écran, seul à avoir nos résultats. Là on peut voir du monde, on voit les professeurs. C'est plus sympa. »

Antonin PATARIN

NUAILLÉ

Une soirée jeux s'est tenue à Chloro'fil



Activité en famille jeudi 4 juillet dernier. PHOTO: CO

Les « Mom'en Familles » du Centre socioculturel intercommunal (CSI) Chloro'fil sont des activités, des ateliers, des sorties ou des spectacles à vivre en famille.

C'est dans ce cadre que jeudi 4 juillet, dans le jardin jouxtant le CSI Chloro'fil, 17 participants issus de sept familles participent à la soirée parents-ados. L'animation était conduite par Sandra Éon, animatrice référente familles-adultes-séniors, qui précise : « Ce soir le thème c'est « défis parents vs enfants » et pour que chacun fasse connaissance on commence par des petits jeux comme faire le tour des participants en mémorisant le prénom et un geste de chacun. »

Après les jeux, est venu le temps d'un repas. Il était demandé aux participants de prévoir un repas partagé salé, tandis que le CSI Chloro'fil se chargeait du dessert.

« On continue l'animation avec des jeux divers : le petit bac, le tir à l'arc, du bowling, dessin, c'est gagné, etc. Une soirée parents contre ados mais surtout partagée », conclut Sandra Éon.



Le CEFRAS est un organisme de formations spécialisé dans le secteur du social et médico-social avec des sites présents sur chacun des départements des Pays de la Loire

AES
Accompagnant Éducatif et Social

ASS
Assistant Service Social

ASS
Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports / mention « Animation Sociale »

ES
Éducateur Spécialisé

ME
Monteur Educateur

MJPM
Licence Pro « Activités Juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs »

SDN
Surveillant de nuit qualifié

TISF
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

IL RESTE DES PLACES!

LES RENTRÉES 2024-2025



LOIRE ATLANTIQUE (Saint-Nazaire, Nantes)
MAYENNE (Laval)
SARTHE (Le Mans)
MAINE ET LOIRE (Angers, Chemillé)
VENDEE (La Roche sur Yon)







Tél : 02 41 30 02 40

CFA du CEFRAS



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

www.cefrass.com



TOUTLEMONDE

Un marché sous les lampions avec accordéon ce dimanche 14 juillet

Le prochain marché aura lieu ce dimanche 14 juillet, jour de la Fête nationale. « Nous sortirons les drapeaux et décorations tricolores. 20 commerçants sont désormais fidèles à notre marché mensuel. Nous en profiterons aussi pour fêter la réouverture de notre supérette, tenue par Pascal et Julien », souligne l'adjoint au maire Paul Bouyer. Des services supplémentaires seront proposés, avec, entre autres, la boucherie, charcuterie et pain, l'offre du marché étant plutôt tournée vers un service primeur, fromages bio, volailles... ainsi que vers des artisans proposant vêtements, maroquinerie, plus un rémouleur et un bouquiniste. Toute la matinée, l'association La culture vous veut du bien proposera une exposition de photos du Choletais Alain Martineau, meilleur ouvrier de France. Le



Le marché du 14 juillet sera animé par Antoine et son accordéon. PHOTO: CO

marché sera animé par l'accordéoniste Antoine Bausson.

Dimanche 14 juillet de 8 h 30 à 12 h 30.

LE PUY-SAINT-BONNET

Les écoliers du Chêne-Rond ont dansé et chanté sur le thème des JO



Durant une heure, les danses en lien avec le sport se sont succédé.

Préparée depuis plusieurs semaines, la traditionnelle fête de l'école clôturant l'année scolaire était très attendue. Avec pour fil conducteur Les Jeux olympiques et leur préparation, chaque classe a proposé une danse faisant découvrir les différents sports. Deux chants en commun, sur le thème des JO concluaient ce spectacle d'une petite heure, pendant que l'APEL tenait des stands. Concer-

nant cette association, la directrice Ludvine Rineau n'a pas manqué de mettre en exergue celle-ci : « Une telle journée nécessite des mois de préparation. J'en profite pour remercier également l'OGEC et les parents volontaires et qui ont aidé, de près ou de loin, à cette mise en place ». À ce travail collectif, il faut ajouter celui de l'équipe enseignante pour la réalisation des décors.

MAZIÈRES-EN-MAUGES

Le projet de supérette connectée aujourd'hui abandonné

Le conseil municipal s'est réuni jeudi dernier.

Le conseil approuve les nouvelles conventions « territoriale globale » et « coopération intercommunale ». Fruit d'un travail engagé fin 2023, la Convention territoriale globale (CTG) est maintenant approuvée par toutes les communes. « Ce dispositif, signé avec la CAF est contractualisé pour une durée de quatre ans, sur la période 2024-2028 », explique Isabelle Dektas, l'élu référent du dossier. « Les cinq enjeux prioritaires sont les suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et services. Ces orientations se déclinent en un plan d'actions qui seront, soit du ressort de la commune, soit du ressort de l'agglomération. Pour coordonner tout ce travail à l'échelle intercommunale, une Convention de Coopération Intercommunale, qui définit les missions des chargées de coopération, est signée », poursuit-elle. La commune de Mazières-en-Mauges s'engage à verser un montant maximum de 563,97 € à Cholet Agglomération qui se charge d'avancer les sommes aux différents employeurs des chargées de coopération. Le maire annonce avec regret au

conseil municipal que « la société API confirme l'abandon de leur projet d'implantation d'une supérette connectée à Mazières. Lors de la prévalidation, notre commune était annoncée à 7 minutes d'un centre commercial. Dans la réalité, le projet d'implantation est situé à moins de 4 minutes d'un supermarché. Il s'agit d'une erreur de la société API. Cette situation ne leur permet pas, d'une part, de répondre à leur promesse puisque notre commune bénéficie déjà d'un service alimentaire à proximité. D'autre part, une telle implantation représente un risque et ne garantit pas la pérennité de leur activité. »

Thierry Chaigneau, adjoint au patrimoine, annonce que l'ancien foyer du foot est en cours de déconstruction et que les murs tomberont dans la semaine. Le maire fait un point sur les deux derniers recours déposés en 2023 contre des autorisations d'urbanisme délivrées par la commune, pour la construction de l'Abeille 2 et l'édification d'une antenne Orange. « Ces procédures ont coûté à la commune 7 031 €, dont 4 690 € remboursés par les assurances », détaille-t-il. Les recours ont été abandonnés depuis.